



MUNICIPALITE DE SALVAN

Subvention communale



CHF 200.- par enfant (jusqu'à 20 ans)

A retourner à l'Administration communale dès septembre 2017

Titulaire(s) de l'abonnement

Nom	Prénom	Date de naissance

Coordonnées de remboursement

Titulaire du compte

Nom	
Prénom	
Adresse	
NPA Localité	
Numéro de téléphone	
Adresse mail	

Banque

Nom de la banque	
IBAN	CH

CCP

IBAN	CH
------	----

A joindre obligatoirement :

- Justificatif d'achat du Pass
- Copie du Magic Pass

Date		Signature	
------	--	-----------	--